Le Buis J'aime

Sommaire

Editorial du Maire

VIE DE LA COMMUNE

2- Conseils municipaux
3- Jeux Eurotrio
4- Les 620 ans de l'Hôpital
5- Juan Fourmentel. Anny Fisher. Jean-Pascal Roule. Michel Andreu

VIE ASSOCIATIVE

6- Intervalle
7- Incroyables Comestibles
Témoignage de Steeve (AFB)

ENFANCE JEUNESSE

7- Direction Ecole maternelle
Information Animation Jeunesse
Vice-championne de France

ÇA S'EST PASSE AU BUiS

9- Saison estivale 2014

ENFANCE JEUNESSE

12- Collège flambant neuf. Mutuelle Petite Enfance. Rythmes scolaires
13- Les TAP'S

VIE DE LA COMMUNE

14- Archives de la Grande Guerre

INFORMATION - SERVICES

16- Etat-civil. Laboratoire
17- Formalités d'urbanisme. ERDF. Permanences Pharmacies

ENVIRONNEMENT & TRAVAUX

18- Ex-décharge des Tuves
Eau : Nouveau captage
Peau neuve pour le Cinéma
Entretien cours d'eau et ravins

Chères Buxoises, chers Buxois,

Ce deuxième numéro du mandat est un journal dense et fourni. Il illustre la richesse et la diversité des dossiers engagés par l'équipe municipale. Depuis un peu plus de six mois, nous avons mis en route ou poursuivi de nombreux chantiers. Notre méthode de travail, basée sur la concertation, consiste à prolonger la dynamique sur le Buis en maintenant un niveau d'investissement et d'animations important. La rigueur en terme de gestion nous permet de maintenir ce cap sans impacter les impôts locaux.

Deux chantiers importants sont en cours, le nouveau captage d'eau potable de Chaussène et la rénovation du cinéma le Regain.

Cette période estivale, qui s'est prolongée durant un automne agréable, a été rythmée par de nombreuses manifestations de qualité qui ont une fois de plus contribué à l'attractivité et la fréquentation touristique de notre territoire. C'est un enjeu important pour l'ensemble de notre économie locale et nous poursuivrons nos efforts pour faire progresser encore cette qualité de vie qui fait notre force.

Cette rentrée est marquée par des nouveautés importantes. Sur le plan scolaire, nous bénéficions d'un collège entièrement rénové par le Conseil Général de la Drôme et le SIVOS a mis en place la réforme des rythmes scolaires à l'école maternelle et élémentaire. Cette démarche complexe se structure progressivement et permettra à nos enfants de découvrir de nombreuses activités.

Enfin je terminerai ce propos en rappelant que l'année 2014 est une année anniversaire pour les deux guerres mondiales du 20ème siècle et qu'il nous parait important de faire vivre ce devoir de mémoire au cours des différentes commémorations. Des initiatives ont déjà été prises dans le cadre des Journées du Patrimoine ou avec l'association Mémoire Résistants HB. Nous continuerons à mettre en lumière les évènements de ces périodes difficiles de notre histoire qui ont contribué à notre liberté d'aujourd'hui.

Je vous souhaite une très bonne lecture et une fin d'année riche et constructive.

Sébastien Bernard, *Maire de Buis-les-Baronnies*

Nous vous proposons dans les nouvelles éditions du Buis J'aime un récapitulatif des délibérations tenues lors des conseils municipaux. Restituer dans le bulletin tous les comptes rendus de conseils en ferait un bulletin très dense, apparaissent donc ici uniquement les objets des délibérations. Les comptes rendus restent accessibles à tous en mairie. Ils sont aussi consultables et téléchargeables sur le site de la mairie de Buis http://www.buislesbaronnies.fr/spip.php?rubrique18 Enfin, nous vous invitons à assister aux conseils municipaux qui sont ouverts au public.

Délibérations du 15 avril 2014 à 18h30

- Commissions : création/ désignation des membres
- Election des membres de la commission d'appel d'offres
- Fixation du nombre de membres du CCAS
- Election des membres du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS de Buis.

Délibérations du 29 avril 2014 à 19h

- Contributions directes, taux des taxes locales 2014
- Octroi de subventions 2014 aux associations
- Election d'un délégué au syndicat mixte de l'Ouvèze Provençale (SMOP)
- Attribution marché éclairage public
- Location snack bar de la piscine
- Affectation du résultat de fonctionnement, exercice 2013
- Affectation du résultat d'exploitation, exercice 2013

Délibérations du 28 mai 2014 à 18h30

- Approbation de la modification simplifiée n°2 du PLU
- Commission communale des impôts
- Adoption du règlement définissant le fonctionnement interne des commissions municipales ouvertes
- Approbation de la proposition d'avenant n°1 au marché de travaux de lutte contre les fuites d'eau potable (tranche 1) – entreprise Spaggiari Frères

Délibérations du 20 juin 2014 à 18h

- Electrification sécurisation : adoption du projet de renforcement au poste TC Vialle – SDED Dossier N°260630041AER
- Electrification : adoption du projet de renforcement du réseau BT à partir du poste Delhomme – 100 % SDED - Dossier N°260630044AER
- Captage Chaussène : modalités de gestion
- Questions diverses

Délibérations du 22 juillet 2014 à 19h

- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif 2013
- Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2013
- Travaux complémentaires réseaux d'eau et d'assainissement, rue Chanoine Jouve
- Approbation de la convention relative aux modalités de transfert de propriété du centre d'incendie et de secours
- Création suppression de poste d'agent municipal
- Groupement des certificats d'économies d'énergie
- Réformes rythmes scolaires : convention de mise à disposition de personnels
- Informations diverses
- Délégation du Conseil Municipal au Maire
- Election des délégués auprès du syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS)
- Elections des délégués à diverses structures
- Désignation d'un électeur pour composer le comité Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme
- Désignation d'un électeur pour composer le comité Syndicat Départemental de télévision de la Drôme
- Indemnités du Maire et des Adjoints
- Maison de santé pluridisciplinaire
- Plan de déplacement communal
- Récupération des frais de vétérinaire auprès des propriétaires d'animaux
- Travaux d'électrification rurale, récupération des frais engagés par la commune auprès des pétitionnaires privés

Délibérations du 9 Septembre 2014 à 19h

-Avenant n° 2 au marché de travaux *lutte contre les fuites d'eau potable tranche 1*. Entreprise Spaggiari
- Déclassement partie du chemin rural n°22 (échange et vente)
- Demande de subvention auprès du Conseil général mise en accessibilité de bâtiment communal
- Octroi de subventions
- Programme prévisionnel d'investissement Schéma Communal des Déplacements (2015)
- Programme prévisionnel d'investissement de voirie (2015)

Délibérations du 29 septembre 2014

- Election complémentaire de quatre délégués communautaires
- Fixation du montant des bases servant à l'établissement de la cotisation minimum de la CFE
- Fixation du taux de la taxe d'aménagement et les exonérations facultatives
- Travaux d'amélioration de réseaux d'eaux pluviales
- Création d'un agenda partagé électronique
- Octroi de subvention

Jeux Eurotrio

Dans le cadre du jumelage, des délégations de Buis, Gomadingen et Waimes se sont donné rendez-vous en Belgique pour la deuxième édition des jeux "Eurotrio".

Plus d'une centaine de personnes venues de Buis et de Gomadingen ont été reçues le jeudi 2 octobre, en mairie de Waimes.
Le lendemain fut consacré à une visite dans la région puis à 19h débutait la première soirée festive lancée par les trois maires, Sébastien Bernard, Klemens Betz et Daniel Stoffels qui se sont félicités de la bonne santé du jumelage et de la qualité des échanges entre les trois villes.
Ce fut l'occasion de la première épreuve : l'affrontement des 3 bourgmestres avec des jeux autour du thème de la bière.
Samedi matin, un colloque fut organisé sur les filières d'enseignement professionnel des trois pays amis. Plusieurs pistes furent envisagées pour permettre stages ou échanges aux jeunes en lien avec les formations.

La rencontre des maires

Le programme de jeux de l'après midi libéra toutes les forces vives dans une série de 9 jeux : lancé du tonneau de bière, "bubble foot", pétanque ardennaise, tir à la sarbacane et au fusil, pyramide de cassettes, course des garçons de café, régate en pédalos… le tout sous un soleil radieux et avec les commentaires de Jean-Pierre Buix.
Le plaisir fut total autant chez les participants que chez les spectateurs et à l'issue des neuf épreuves la Belgique fut déclarée vainqueur.
Le séjour fut couronné par un repas de gala.
La prochaine édition des Jeux Eurotrio aura lieu en 2016 à Gomadingen et parions que nos amis allemands placeront la barre encore plus haut.
Waimes mérite nos félicitations pour le sans faute des organisateurs sous la houlette de leur présidente Isabelle Fortamps.

CITROËN SARL RENAULT
GARAGE ENGUENT
Réparateur agréé
CITROËN RENAULT
Livraison de Fuel Station AVIA
04-75-28-09-97 BUIS-LES-BARONNIES

Les 620 ans de l'Hôpital du Buis

D'après les documents d'archives, l'existence d'une organisation "médicale" remonterait à plus de 600 ans. Cette information est à mettre au conditionnel car il est impossible de dater précisément cette période.
On parle à l'époque d'une "maladrerie" pour accueillir les lépreux, on parle d'un emplacement situé "Place vieille" mais aucun renseignement quant à ce lieu précis.
Dans le cadre de la politique culturelle menée par l'hôpital de Buis-les-Baronnies à destination des résidents et patients, en partenariat avec le tissu associatif local, le souhait émis par les résidents de réaliser un reportage sur l'hôpital et la maison de retraite a été retenu.
Ce film ne sera pas un dossier sur l'histoire de l'hôpital, mais un recueil de paroles, d'images d'archives, de souvenirs. Il a pour objectif de recueillir la mémoire locale liée à l'hôpital. Les résidents et patients seront à la fois devant et derrière la caméra.
Devant, car ils seront interviewés sur leurs souvenirs et leurs liens avec l'institution et derrière la caméra.

Martine Chambon, la réalisatrice et Eric Vinches, responsable de la vie sociale et de la culture sur l'hôpital, veillent au bon déroulement du film.
Plus qu'un reportage, ce film se veut un moyen de se retrouver autour d'une histoire commune. Certaines personnalités seront interviewées (maires, anciens directeurs, médecins, archiviste, historien, familles, personnels de l'hôpital…).

Ce projet s'inscrit dans une démarche "Culture et Santé", cofinancée par l'Agence Régionale de Santé, La Région Rhône-Alpes et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes.

La réalisation est possible grâce à l'aide de la mairie de Buis-les-Baronnies, de la caisse locale du Crédit Agricole de Buis-les-Baronnies, de l'association ABAPAD, du Département de la Drôme et de la Fondation des Hôpitaux de Paris-Hôpitaux de France. Les Amis du cinéma ainsi que la Maison Familiale et Rurale des Baronnies sont parties prenantes du projet.
Le film sera projeté au cinéma de Buis-les-Baronnies et un DVD sera créé afin de garder la trace de ce travail de recherche.
Les résidents tiennent grandement à ce que l'hôpital garde sa place dans la vie locale, et que les images du bâtiment avant sa reconstruction annoncée perdurent.

Si vous avez des photos ou tout document concernant l'hôpital, vour pouvez prendre contact avec Eric Vinches (04 75 28 03 44). Ces documents peuvent être d'une aide précieuse pour la réalisation du film.

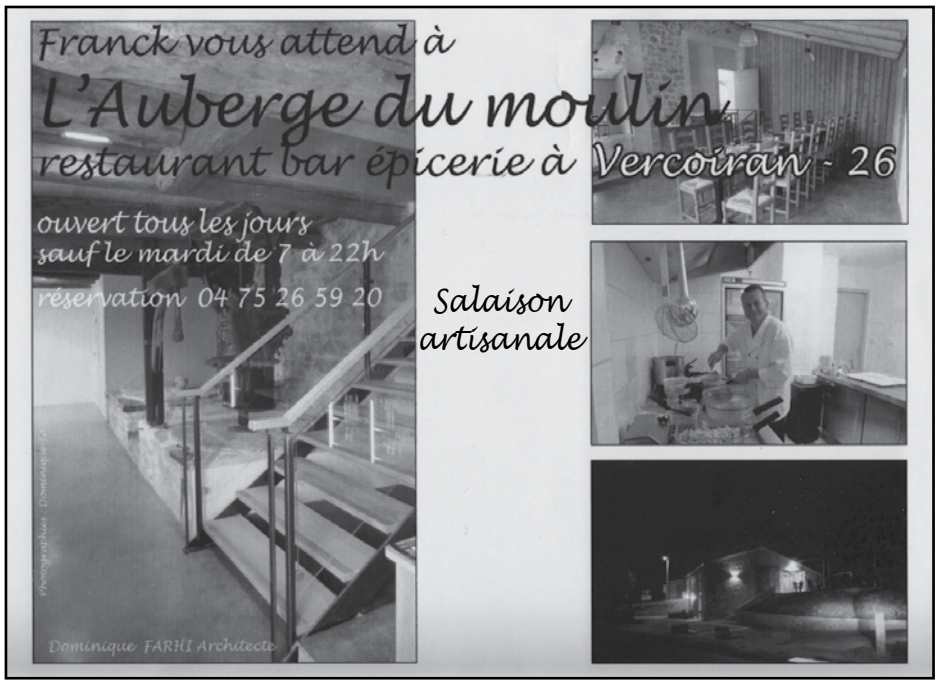

Parti trop tôt

Juan Fourmentel est décédé le 25 juin des suites d'un cancer.
Agé de 23 ans, c'était un jeune homme simple qui a fait preuve de beaucoup de courage durant les quatre mois de sa maladie.
Ses parents remercient tous ses amis et copains pour leur présence, leur soutien et pour avoir eu le courage de l'accompagner jusqu'au bout.

Ses amis retiendrons toujours la phrase qu'il a cité un jour et qui reflète son grand cœur : *"c'est souvent l'amitié qui fait naître, qui nourrit et entretient les plus beaux sentiments de générosité dont le cœur humain est capable"*.

Anny Fisher nous a quittés

Fondatrice et ancienne présidente du comité de jumelage avec Gomadingen, Anny Fischer est décédée dimanche 31 août.
Née à Strasbourg en 1926, sa carrière professionnelle se déroula en grande partie à Kiel, en Allemagne comme interprète. C'est là qu'Anny Fischer devait rencontrer Yves Jaegly, officier français de carrière, qui deviendra le compagnon de sa vie.
Lorsque l'heure de la retraite sonne en 1987, le couple travaille encore cinq ans dans une base militaire française à côté de Gomadingen.
En 1992, le couple décide de venir s'installer définitivement au Buis et tout naturellement Anny sera en 1995 à l'instigation du projet de jumelage entre Buis et Gomadingen. Elle en deviendra la présidente et elle n'aura de cesse de militer pour le rapprochement entre nos deux communes.

Remerciements

Madame Roule remercie tous les amis, les pompiers et toutes les personnes qui se sont mobilisées pour aider son fils Jean-Pascal Roule.

Pompier à Limoges, il a eu un grave accident lors d'une intervention de secourisme au cours de laquelle il a été enseveli sous des gravats d'une maison suite à une explosion de bouteille de gaz.
A ce jour, il est encore en convalescence sur Limoges et a entamé la rééducation.

Un nouveau Major à la communauté de brigade

Arrivé au Buis le 6 septembre dernier, le major Michel Andreu a pris le commandement de la communauté des brigades de gendarmerie de Buis-les-Baronnies et Montbrun-les-Bains.
Né en Algérie voilà 55 ans, il est marié et père de deux enfants de 26 et 24 ans.
Entré à l'école de gendarmerie de St Astier (Dordogne) en 1981, il entame un parcours professionnel qui le mènera à Meximieux dans l'Ain, puis en Nouvelle Calédonie en tant qu'officier de police judiciaire. Il sera ensuite successivement en poste en Polynésie, en Isère, dans le Rhône, dans la Drôme (Chabeuil) et ces 4 dernières années en Guadeloupe.

Le major Michel Andreu

Au Buis, il sera secondé par l'adjudant chef Thierry Caron, et à Montbrun-les-Bains, par l'adjudant Frédéric Kerurien.

SARL
CHASTEL
Le Buis

Carrefour contact

Point chaud - Presse - Gaz
Ticket restaurant - Carte Bleue

Horaires : Du lundi au samedi : 8h - 20h
Dimanche matin : 8h - 12h30

61 Allée des Platanes 04 75 28 15 07

Vous désirez présenter votre association, partager un retour d'expérience ou votre participation à un événement lié à la vie associative à Buis?
Contactez nous pour une publication dans le bulletin municipal, soit en mairie, soit par courriel à : bulletin@buislesbaronnies.fr

Les membres et l'équipe de l'association Intervalle souhaitent présenter l'activité de l'association et répondre aux idées reçues sur son rôle, ses objectifs et son cadre d'intervention.

L'association Intervalle intervient sur trois activités :
- centre accueil et orientation,
- contractualisation RSA
- hébergement d'urgence.

NB : Cet article présente uniquement le fonctionnement du centre d'accueil et d'orientation.

L'accueil de jour est un espace ouvert à toute personne nécessitant une aide ou un soutien.
Il ne s'agit pas d'aide financière, mais d'un accompagnement permettant de bénéficier de droits.
L'accueil est inconditionnel et anonyme. Les personnes fréquentant la structure viennent de tout horizon et ont toutes des besoins différents. Nous travaillons en partenariat avec l'ensemble du réseau associatif et institutionnel en place sur le territoire.

Dans ce cadre, nous mettons à disposition des usagers un ensemble de prestations grâce à deux animatrices qui informent et accompagnent :
- Un lieu d'écoute, d'échange et de rencontre. Intervalle offre aux personnes un accueil agréable et sécurisant permettant de définir un besoin et une problématique. Il est parfois difficile de solliciter de l'aide même pour des demandes exceptionnelles. Nous sommes à disposition de l'ensemble de la population qui à un moment a besoin d'un coup de main.
- Un centre d'accueil, d'information et d'orientation. Chaque personne peut nous solliciter et exprimer un besoin. Nous serons en mesure d'y répondre par nos prestations ou à défaut réorienter vers une institution adaptée à la demande.
- Une permanence d'une chargée de mission sociale. Un travailleur social est disponible pour recevoir toute demande d'aide administrative (CAF, Sécurité sociale). C'est aussi la possibilité d'un accompagnement pour la construction d'un projet de vie.
- Un service de domiciliation administrative pour recevoir son courrier. Toute personne peut être confrontée temporairement ou dans la durée à l'absence d'un logement stable : séparation, rupture familiale, personne SDF. Ce service est agréé par la Préfecture et garantit l'accès aux droits fondamentaux en recevant son courrier en toute sécurité.
- Des permanences d'une infirmière psychiatrique, d'intervenants du planning familial et d'un éducateur en addictologie. Des intervenants extérieurs se déplacent à Intervalle.
Leur objectif est de rencontrer des personnes en difficulté ou en

souffrance et de les accompagner vers les soins et les structures spécialisés.
- Des actions de prévention et de réduction des risques liées aux addictions en lien avec l'association Oppelia Tempo.
- Des ateliers collectifs permettant de créer une meilleure cohésion sociale : recherche d'emploi, atelier informatique, atelier culturel, atelier loisirs/sport.
- Des outils sont mis à disposition pour la réalisation de démarches administratives :
salle informatique, accès internet, téléphone, fax, photocopies, scanner accessibles toute la semaine.
- Des prestations liées à l'hygiène sont disponibles: douches, lavabos, laverie, toilettes. Une participation financière est demandée.
Intervalle est ouvert à tous, n'hésitez pas à nous solliciter et à venir nous rencontrer pour toutes questions ou informations complémentaires.

Association Intervalle, 7, place Jean Jaurès, 26170 Buis-les-Baronnies
T. 04 75 28 16 64, Fax : 04 75 28 16 64, mail : -cau@intervalle-asso.org
Lundi : 10h30-12h et 14h-19h Mardi au Vendredi : 9h-12h et 14h-19h
Douche : 0,50€, lave linge : 1,50€, sèche linge : 0,50€, photocopie : 0,05 €

REGINE chaussures

Nike - Adidas
Mephisto - Scholl
Buggy - Loïs
Ted Lapidus - TBS
Charles Labelle
Mod'8 - Bellamy
Sous les Arcades, 26170 Buis-les-Baronnies
Tél/ Fax 04 75 28 09 96

Pompes Funèbres des Baronnies
Denis PARODI
Organisation obsèques
Chambre funéraire
Transport de corps
Tous travaux cimetière
Contrats-Décès
Tél. 04-75-28-08-74

Les "Incroyables Comestibles" s'installent au Buis

Les initiatives citoyennes visant à promouvoir le concept de gratuité gagnent du terrain et se multiplient rapidement dans nos Baronnies provençales.
Après l'organisation en moins d'un an de marchés gratuits (ou Gratiférias) dans plusieurs communes de la région, voici maintenant le mouvement des Incroyables Comestibles qui, parti de Montbrun, s'installe à Buis les Baronnies.

L'idée est de planter en ville des fruits et légumes dans des bacs de l'espace public, et de laisser le soin à chacun de jardiner librement et de récolter gratuitement les fruits de ces petits potagers collectifs.

"On plante, on arrose et on partage", expliquent Myriam Varillon et Camille Lecureux du collectif buxois, qui espèrent que cette démarche conviviale et solidaire fera de plus en plus d'émules au fil du temps.

La commune a tout de suite donné son feu vert en mettant une quinzaine de bacs publics à la disposition du collectif et elle souhaite voir se développer de nouveaux espaces de plantation solidaire tant dans l'espace public que sur le domaine privé.
Rappelons que la bibliothèque municipale se joint au projet en accueillant une grainothèque et que chacun peut en disposer librement.

Contacts : icbuis.canalblog.com et ic.buis@aol.fr Facebook Les incroyables comestibles de Buis les Baronnies

Témoignage de Steeve sur l'atelier d'alphabétisation de l'AFB

Buis-les-Baronnies :
Le petit Village Cosmopolite

De la jungle du Brésil aux steppes de la Russie, nous sommes venus à Buis de pays divers. Nous sommes un mélange de langues maternelles, de coutumes et de cultures différentes, mais nous avons quelque chose en commun, le désir de bien nous intégrer dans notre nouvelle commune. Pour cela il vaut mieux bien maîtriser la langue française. Nous sommes "Le Groupe d'alphabétisation – apprentissage de la langue française de Buis".
Grâce à l'AFB et à la générosité et l'engagement de beaucoup de bénévoles, on peut apprendre le français dans un environnement de convivialité et d'amitié. On peut parler face à face avec un intervenant ou en groupe dans l'atelier d'écriture.

Pour moi, je trouve que l'atelier d'écriture est la meilleure méthode pour maîtriser la langue. Aussi, maintenant, j'ai un nouveau passe-temps : l'écriture créative. Je vous offre un petit exemple de mon travail :

Les Ballades des Montagnes
J'adore la langue française, malgré les déboires des étrangers qui essayent d'apprendre cette langue. Il y a la difficulté des homonymes. Par exemple, le mot *Ballade* avec deux L, s'utilise pour une chanson ou un poème, et *Balade*, avec un L, pour une promenade en campagne. Déroutant ? Peut-être. Mais pour moi, les deux mots ensemble sont vraiment descriptifs :
Une balade, c'est à dire une promenade, dans cette région buxoise est toujours accompagnée d'une chanson ou d'une poésie. Une ballade naturelle. Une ballade des montagnes. Une ballade des rivières et des arbres. Le son du vent dans les montagnes, la brise légère dans les arbres donnent la musique.
La couleur des fleurs et des feuilles d'arbres sont les paroles. Le ciel, toujours changeant et variable, est l'accompagnement.

De temps en temps vigoureux… Wagner… et de temps en temps léger… la poésie de Keates ou Byron. Nous n'avons pas le contrôle de la télécommande de ce système hi-fi. Nous ne pouvons pas changer le programme. Pendant un moment nous sommes au sommet d'une falaise majestueuse. Un grand orchestre symphonique, passionnant, exaltant, et l'instant d'après… une poésie… la tranquillité… On peut prendre le temps de penser, de réfléchir, de méditer "quelle est notre place dans l'univers"...

La direction de l'Ecole Maternelle change

Eliane lors de son départ

Le 20 juin dernier, une réception a été organisée dans la cour de l'école maternelle à l'occasion du départ en retraite de sa directrice Eliane Corréard.
Un très chaleureux hommage a été rendu à cette dernière. Elle part en retraite après plus de trente années consacrées aux premiers apprentissages des enfants du Vaucluse et de la Drôme.
De très nombreux amis, enseignants, parents d'élèves et élus étaient venus lui rendre hommage.

Eliane compte maintenant bien profiter de sa retraite active pour se consacrer à la randonnée et aux voyages.
Pour la remplacer Frank Mellan est devenu le nouveau directeur tout en prenant en charge la classe des petits et moyens.
Buxois de longue date, époux de Christine Jourdan (responsable du service des Archives à Buis), Frank Mellan a d'abord mené une carrière dans la fonction publique territoriale.
Ayant souhaité se réorienter vers l'enseignement, il a suivi une formation à l'Ecole Normale, est devenu professeur des écoles, et a commencé à exercer en région parisienne en 2012.

Frank Mellan

Information Animation Jeunesse

En raison du départ de l'animateur municipal Jim Bisel, nous ne sommes pas en mesure de vous proposer pour le moment les animations sportives des Tuves ainsi que les animations, sorties et séjours dans le cadre de l'accueil de loisirs Planète Jeunes.

Parents, Jeunes… vos avis nous intéressent afin de faire évoluer au mieux le service.
Pour échanger avec nous, contactez Christophe Marfaing au Point Information Jeunesse
04 75 28 29 75

Une vice-championne de France Junior en Equitation au Buis

Nelly Vialle, une jeune buxoise de 17 ans, s'est distinguée en remportant une médaille d'argent au Generali Open de France Poney qui s'est déroulé en juillet à Lamotte-Beuvron (Loir et Cher).
Ce concours a rassemblé durant 15 jours près 15 000 cavaliers qui s'affrontèrent dans différentes compétitions.

Nelly Vialle, membre de L'écurie des Garances à Malaucène, pratique l'équitation avec passion depuis l'âge de 5 ans. Depuis plusieurs années, elle multiplie les performances lors de concours régionaux et obtient cette année, à Apt, le titre de vice-championne PACA en saut d'obstacles.
Au Generali Open de France Poney, accompagnée de son moniteur Sébastien Urvoy, elle se classe 2ème, Vice Championne de France Junior C.C.E Poney 1D à l'issue des épreuves de dressage, parcours et saut d'obstacles.

SUD RHÔNE ALPES
BANQUE ET ASSURANCE
Buis-les-Baronnies
Tél. 0810 006 493

CEDRIC TOURNIAIRE
CREATION ET ENTRETIEN DE JARDINS
Tous Travaux Paysagés
(arrosage, bassins, plantation, etc.)
ELAGAGE TAILLE TONTE
Promenade Aimé Buix
26170 Buis-les-Baronnies
Tél/Fax. 04 75 28 07 37
Port. 06 67 21 54 35

La saison estivale présente un bilan plutôt satisfaisant

Malgré un contexte morose sur le plan économique et une météo particulièrement difficile, la plupart des acteurs économiques nous font un retour plutôt positif sur cette saison.
Ces analyses sont évidemment à nuancer d'une structure à une autre, mais tous s'accordent à dire qu'après un mois de juillet difficile, le mois d'août a été particulièrement bon, quasiment à la hauteur de l'année 2013 qui était qualifiée de très bonne saison.

Championnat de France de Trail

Tilleul en Baronnies

Tilleul en Baronnies

Concert ORAP Mozart

Exposition Marie

St Laurent

St Laurent

Rurban Session

Rurban Session

Parfum de Jazz

Flûtes en Baronnies

Nous pouvons nous féliciter collectivement de ce résultat qui tient en grande partie aux animations et au travail conjoint de l'Office de Tourisme, de la Commune et de l'ensemble des acteurs associatifs et économiques pour faire vivre et proposer au sein de notre territoire des éléments d'attractivité en constante évolution.

Force est de constater que ce sont les territoires qui s'en donnent les moyens, qui arrivent à tirer leur épingle du jeu dans un contexte encore une fois compliqué.

De
les

Flûtes en Baronnies

BARONNIES Sport
BUREAU DES GUIDES
59, Allée des Platanes
26170 BUIS LES BARONNIES
Vente - Location - Conseil
Tel: 0475270346
www.baronnies-sport.com
baronnies.sport@gmail.com

Cycles ou motoculture c'est chez
Cycloutil
Serge Coutton
Vous accueille :
du mardi au samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
4, Grand Rue 26170 Buis les Baronnies
Tél. 04 75 28 08 01 - Port. 06 16 67 93 00
mail : cycloutil@orange.fr

LIVRAISON CLES EN MAINS
DELAIS RESPECTES
CONSTRUCTION MAISON BOIS
DEVIS GRATUITS
Cristi Burlacu
26170
BUIS LES BARONNIES
04 75 27 59 41
06 47 42 18 58

EN DROME PROVENÇALE
sarl Transport SDE
Livraisons/Expéditions
Tous colis
Font Guenibeau 26170 Buis les Baronnies
Tél/ Fax : 04-75-26-74-32
Port. 06-82-23-10-47
message@sde26.fr

St Laurent

Parfum de Jazz

Parfum de Jazz

es efforts complémentaires doivent être engagés, nous sommes déjà au travail avec les commerçants, les hébergeurs, s associations… pour construire notre attractivité de demain.

Sérénades en Baronnies

Sérénades en Baronnies

Trophée des As

Un collège flambant neuf

Entamé en juillet 2012, le chantier de restructuration du collège Henri Barbusse a pris fin cet été. C'est donc dans un établissement entièrement rénové, offrant des conditions de travail idéales, que les collégiens ont effectué la rentrée.
Avec 279 collégiens répartis en 11 classes (3 classes de 6ème, 3 classes de 5ème, 2 classes de 4ème et 3 classes de 3ème), les effectifs permettent de maintenir des moyennes par classe jugées acceptables et rassurantes par la principale du collège Eliane Huser.

La Mutuelle Petite Enfance des Baronnies

La Communauté de Communes du Pays de Buis est engagée dans les actions "petite enfance". Elle soutient la Mutuelle Petite Enfance des Baronnies dans ses principales actions : Batôbul' et le Relais Assistantes Maternelles.
- Batôbul' est un lieu d'accueil pour les bébés et les petits jusqu'à 4 ans. Comme un jardin public couvert, Batôbul' est un lieu pour se détendre, parler, échanger, voir son enfant jouer et faire connaissance avec d'autres : un début de découverte et d'envol en toute sécurité en compagnie de son parent ou d'un adulte responsable de l'enfant. L'accueil est sans inscription, anonyme et gratuit. On peut rester le temps qu'on veut. (Mardi de 9h à 12h, Foyer J.J. Coupon sauf entre Noël et Jour de l'An et au mois d'août).
- Le Relais est un lieu d'information pour les parents à la recherche d'un mode de garde, et d'accompagnement des assistantes maternelles. Il organise des regroupements pour les activités d'éveil.
La Mutuelle Petite Enfance est une entité unique dans le département : elle peut gérer, pour le compte des parents adhérents, toutes les démarches administratives liées à l'accueil d'un enfant chez une assistante maternelle.

Ce dispositif innovant est possible grâce à l'engagement des Communautés de Communes du Pays de Buis et du Val d'Eygues. Tel : 04 75 26 03 20
mutuelle.petite.enfance@gmail.com

Mise en place des rythmes scolaires

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires le SIVOS de Buis les Baronnies a fait appel à l'Association Familiale des Baronnies (AFB) pour assurer les Temps d'Activités Périscolaires (TAP's).
Les TAP's ont lieu tous les jeudis après-midi au groupe scolaire de Buis. Sont admis à fréquenter l'accueil de loisirs périscolaires, uniquement les enfants scolarisés dans les écoles de Buis-les-Baronnies, sous réserve d'avoir inscrit son enfant. L'inscription peut être une inscription régulière ou occasionnelle. Le tout est d'avertir la directrice de l'accueil de loisirs comme mentionné dans le règlement intérieur des TAP's. Les activités périscolaires ne sont pas obligatoires. Il ne sera pas demandé de contrepartie financière car elles sont financées par le SIVOS.

Les TAP'S comment ça fonctionne ?

Les enfants sont répartis en deux groupes, puis par tranche d'âge pour un accueil adapté au rythme et aux besoins de chacun :
- De 3 à 5 ans, *Les lutins* constitués de 3 sous-groupes (3 ans, 4 ans, 5 ans) qui seront renommés par les enfants eux-mêmes.
- De 6 à 11 ans et plus, répartis en deux sous groupes : *Les loustics* (6 à 8 ans) et *Les météorites* (9 à 11 ans et +).

Les enfants sont accueillis par une équipe de 16 professionnels de l'enfance composée d'animateurs de l'AFB, du personnel du SIVOS, et d'animateurs et/ou d'intervenants de la mairie de Buis-les-Baronnies
Les enfants auront des animateurs référents qui assureront un accueil individualisé et un suivi avec les parents. L'équipe est gérée par la directrice du centre de loisirs et son adjointe.

L'équipe s'accorde sur un projet pédagogique disponible sur le blog du centre de loisirs. Il est en cours de modification afin de le mettre à jour pour la mise en œuvre des TAP's et il sera réajusté régulièrement.

Les objectifs sont définis dans le projet éducatif territorial défini avec les enseignants et les représentants des parents d'élèves (lors des comités de pilotage).

Un après-midi au TAP's, ça s'organise comment?

Les TAP's débutent pour les deux groupes à 13h25. La prise en charge des enfants par leur animateur se fait suite au repas de la cantine, ou suite à la pause méridienne à la maison.

L'après-midi se répartit ainsi :

Horaires	Les Lutins (3-5 ans)	Horaires	Les Loustics (6-8 ans)	Les Météorites (9-11 ans +)
13h25	Début des TAP's. Ouverture du portail de l'école			
13h25 à 14h30	Temps calme obligatoire	13h25 à 14h	Temps calme de transition Rassemblement par tranches d'âge avec animateurs référents Rappel des règles de vie. Jeux de cohésion	
14h30 à 15h30	Réveil échelonné et temps libre en parallèle	14h à 16h	Activités par tranches d'âge au choix	
15h30 à 16h15	Activités au choix			
16h15 à 16h25	Rassemblement des enfants avec animateurs référents Préparation au départ	16h à 16h25	Rassemblement des enfants avec animateurs référents. Bilan et pause parole. Préparation au départ	
16h25	Départ des enfants			

Le départ des enfants se déroule:

- Pour les 3-5 ans :

Une personne autorisée devra venir chercher l'enfant auprès de l'animateur référent dans l'enceinte de l'école maternelle.

Les enfants dont les parents sont en retard seront confiés à 16h25 à la garderie organisée par le SIVOS.

- Pour les 6 -11 ans +

L'enfant peut être autorisé à sortir seul de l'école primaire (obligatoire si il prend le bus).

Si l'enfant n'est pas autorisé à sortir seul de l'école, une personne autorisée devra venir le chercher auprès de l'animateur référent.

Ils ne sortiront pas en autonomie de l'école sans autorisation.

Les enfants dont les parents sont en retard seront confiés à 16h25 à la garderie organisée par le SIVOS.

Les programmes des activités seront proposés aux enfants tous les premiers jeudi du mois par l'intermédiaire d'un forum, au cours duquel ils pourront à la fois découvrir l'ensemble des activités proposées et s'y inscrire pour un cycle d'un mois.

Ce programme sera diffusé sur le blog du Chat Botté et sur le panneau d'affichage des écoles.

Des intervenants bénévoles ou rémunérés, proposeront des ateliers aux enfants comme de la musique, du théâtre, des échecs, dans le cadre d'un partenariat avec les associations locales.

Pour toute information et inscription merci de contacter la direction de l'accueil loisirs :
Tél. : 04 75 27 68 24 ou
centreloisirs.buis@wanadoo.fr

Dominique LASSERON
Plâtrerie
Cloisons Sèches
Faux Plafonds
Isolation phonique
Peinture
Agencement
Intérieur
Décoration
Z.A. La Palun, 26170 Le Buis
T. 04-75-28-14-08 Fax 04-75-28-21-44

PLAISIRS SUCRES
Pains spéciaux, Viennoiseries
PÂTISSERIES & SANDWICHES MAISON
Ouvert Juillet & Août Non Stop
1 Allée des Platanes 26170 Buis les Baronnies
Tél. 04-75-28-01-13

1914-1918. Buis-les-Baronnies que nous apprennent les archives de la Grande Guerre ?

L'hôpital auxiliaire municipal n°140 bis

A l'arrière, Buis-les-Baronnies devient ville d'accueil des réfugiés et des soldats. Son hôpital neuf, terminé le 30 juillet 1914, est transformé dès le 11 décembre en hôpital militaire auxiliaire municipal n°140 bis.
L'établissement est alors chargé d'assurer le service médical d'un détachement de 20 prisonniers de guerre Allemands du camp de Romans qui arrive au Buis, le 21 octobre 1915, pour aider à la réparation des chemins endommagés. Les réfugiés des départements du Nord (Ardennes, Aisne, Meuse, Pas-de-Calais) y séjournent également. Certaines femmes rapatriées y travaillèrent même comme infirmières.

Le 15 et 16 janvier 1915, arrivent à l'hôpital 69 blessés militaires en provenance du front. Mais, très vite les effectifs diminuent et, à la fin du mois de mars, il ne reste plus que 12 à 15 malades convalescents ou petits blessés. Plusieurs de ces hommes pouvaient cumuler une à deux affections. Parmi eux, on observe 5 caporaux, 1 brigadier, 4 sergents et des soldats en provenance de divers régiments. Six soldats semblent être décédés des suites de leurs maladies. Parmi ces soldats, l'un, peut-être le brigadier Pierre Sottier, laisse à l'hôpital son casque d'artilleur de modèle Adrian.

Soignés par le Docteur Bardin de Mollans et le surveillant militaire Henri Bernard, pharmacien au Buis, certains de ces hommes ont semble-t-il provoqué de nombreux ennuis à l'administration hospitalière, si bien que le Maire Auguste Cheynel, également Président du conseil d'administration de l'hôpital, réclama la fermeture ou la mise en sursis de l'hôpital auxiliaire n°140 bis, le 11 juillet 1916.
Le 7 août suivant, M. Carpasseti médecin chef à Montélimar, avec le docteur Bardin ordonnent le départ des sept fortes têtes indésirables ! En raison de l'éloignement de la grande ligne de chemin de fer et des difficultés de la répartition des malades en gare d'Orange en dehors de la région de Lyon, l'hôpital est définitivement fermé. Et parce que deux hôpitaux se côtoyaient au Buis, le nouvel au quartier des Jonchiers et l'ancien dans le couvent des Ursulines ; il semblait nécessaire que l'hôpital neuf soit rendu aux vieillards et malades au nombre de 16 à 18. Ainsi, le 22 janvier 1917, le service de Santé de Montélimar décide de rendre l'hôpital militaire aux civils.

Les réfugiés

Le 8 septembre 1914, arrivent à la gare du Buis, à 9h précises du matin 201 réfugiés répartis dans neuf communes voisines. Ils sont logés soit à leurs frais, soit chez l'habitant, soit à l'hospice.
Au Buis, le rapatriement des réfugiés se poursuivra tout au long de la période de guerre avec l'arrivée le 1er juin 1916 de deux familles Serbe, et le 14 décembre 1917 de plusieurs familles en provenance d'Allemagne.

Un service des Réfugiés est organisé au sein de l'administration municipale. Ces familles seront habillées, alimentées, soignées aux frais de la commune du Buis comme en témoignent les états des Indemnités et les nombreuses factures recueillies, nous permettant également de connaître la configuration des commerces buxois durant cette période.

Les Cantonnements

Autre fait marquant de cette période : les cantonnements. Dès l'année 1916, les détachements du 140ème régiment d'infanterie (classe 1917) et du 75ème séjournent au Buis.
Ces Français sont formés pour de-

Menuiserie BARBIER SAS
Menuiserie générale
Isolation - Vitrerie
Marquèterie
Moustiquaires
menuiserie-barbieralain@hotmail.fr
04 75 28 08 21 - 06 81 90 62 99
Z.A. La Palun - 26170 Buis les Baronnies

AMBULANCE
ASSISTANCE
TAXIS
Bernard GAY & Fils
BUIS-LES-BARONNIES 04 75 28 04 30
MEVOUILLON 04 75 28 51 12

SCALFI Gilles
ARTISAN PLATRIER
Plâtre - Briques - Faux-plafonds
Plaques de plâtre - Isolation
Tél : 04 75 28 06 04
Port : 06 66 67 40 04
Mail : scalfimc@hotmail.fr
www.platrier-scalfi-84-26.com
Qrt Près La Tour 26170 La Roche Sur Le Buis

venir soldats ! Dans l'attente, les logements communaux et privés sont utilisés pour y installer le quartier général, l'infirmerie, et diverses administrations militaires. C'est un véritable camp militaire qui s'installe au Buis, avec également des champs d'exercice de tirs à Saint-Trophime, et à la ferme Ravoux, quartier de Vertegoux.
Ces arrivées de nombreux hommes au Buis ont, indéniablement, provoqué de nombreux bouleversements sociaux et administratifs dans ce chef-lieu de canton. En effet, le 3 juin 1916, à 8h29 précises du matin, est signalée l'arrivée d'un premier détachement du 140ème composé d'environ 400 hommes, et un deuxième à 9h40 d'environ 180 hommes ! Dès lors, le Maire Auguste Cheynel demande aux débitants de boissons, de ne pas délivrer d'alcool dans l'intérêt de la discipline et de la santé des jeunes soldats du cantonnement du Buis.

Administration de guerre

Sur le plan territorial, dans l'intérêt général, il est demandé à tous de participer à l'effort de guerre. Tous les actes quotidiens sont alors réglementés. Les producteurs sont contrôlés, ainsi que la circulation des marchandises et des hommes. Un service d'état de la main-d'œuvre scolaire sollicite les enfants pour s'employer avec ardeur au ramassage des châtaignes.
Les chevaux et mulets sont réquisitionnés pour servir les soldats.

Tous les dossiers administratifs de la ville présentent l'action d'une administration en situation exceptionnelle de crise : constitution d'un bureau municipal permanent du Ravitaillement ; d'une association des démobilisés; d'un service des Réfugiés ; d'un Comité Communal de premiers Secours aux familles nécessiteuses des militaires sous drapeaux.
Ainsi, à l'arrière, la population locale vie au rythme des informations militaires envoyées en Mairie via les télégrammes officiels publiés dans le Bulletin des communes. Le Maire est alors plus qu'à son habitude, le lien entre les directives préfectorale ou nationale et ses concitoyens.
Au Buis, c'est donc Auguste Cheynel, qui a l'honneur, dès le 5 août 1914, de donner communication de la dépêche arrivée la vieille au soir : *"L'ambassadeur Allemand a réclamé hier ses passeports et a quitté Paris après avoir déclaré guerre à la France"*.

La Mairie devient un véritable lieu de vie. On y vient pour lire les décrets promulgués par l'État, les arrêtés préfectoraux ou bien les avis du Maire qui régulent la vie quotidienne des femmes, enfants, personnes âgées, et démobilisés restés au pays.
Alors, que sur un balcon de la place des Arcades le 1er août 1914, Auguste Cheynel assistait à la lecture de la déclaration de Guerre, devant les habitants réunis, c'est encore lui, qui, à l'heure de la Victoire, confie à ses concitoyens, ses impressions sur l'avenir : une ère nouvelle se lève pour la régénération de la France.

Dans son élan patriotique, c'est lui qui annoncera donc aux Buxois les conditions du Traité de Paix signé à Versailles le 28 juin 1919 !

lav'en Drôme

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8h30 à 12h00
ET DE 13H00 à 16H30

LAVAGE REPASSAGE SECHAGE

NOUVEAUX TARIFS
COUETTE 10€ PIECE
COUVERTURE 8€ PIECE
OREILLERS 3€ PIECE
Et d'autres nouveaux tarifs à découvrir !

APAJH Drôme
APAJH au service de la personne en situation de handicap

E.S.A.T. DEMONTAIS : 4 Place du Portalet 26170 BUIS-LES-BARONNIES
Tél. : 04-75-28-11-57 Mail : lavendrome@apajh-drome.org

ETAT-CiViL

Naissances :

HERVE GERVASONI Mattéo, Louis, Pierre-Anthony le 11/06/2014 à Carpentras
AUFFRET CHASTAN Nolan le 19/06/2014 à Orange
CAMINOTTO Maella, Clelia, Virginie le 28/06/ 2014 à Carpentras
MARTIN Amelia, Yasmine le 14/07/2014 à Carpentras
DURAND Hayden, Lily-Rose, Marguerite, Eléana le 01/08/2014 à Carpentras
AUDRAN Alaric, Clotaire, Zacharie le 21/09/2014 à Carpentras
BADDOURI Mila, Samira le 23/09/2014 à Carpentras

Mariages :

PERRIN Sandrine, Chantal et **RIQUIER** Céline Christine le 07/06/2014 à Buis
BAGAGLI Dimitri, Dany, Nicolas et **BONTEMPELLI** Hélène, Isabelle, Colette, Claire le 21/06/2014
NAL Frédéric, Michel, René et **FARINE** Alexandra, Sylvie le 28/06/2014
LEGENDRE Sébastien, Jacques et **KOWALCZYK** Caroline, Annie, Sylvie le 01/08/2014
REYNE Benjamin, Louis et **VAUGE** Laurence le 16/08/2014
BENOIT Jean-Luc, Raymond et **GIANNONE** Florence, Marie le 16/08/2014
SPAGGIARI Nicolas, Eric et **DURAND** Mélissa, Anaïs, Viviane le 20/09/2014

Décès :

GAMET Marie-Rose, Madeleine veuve MEYER le 06/06/2014 à Buis-les-Baronnies
VALLET Guy, Pierre, Paul le 07/06/2014 à Buis-les-Baronnies
VILLEMAGNE Jean, François le 14/06/2014 à Buis-les-Baronnies
PHOCAS Robert le 16/06/2014 à Buis-les-Baronnies
GIRARD Simonne, Marie, Thérèse veuve LAUGIER le 19/06/2014 à Buis-les-Baronnies
BOUDELLAA Patrick le 24/06/2014 à La Roche sur le Buis
BONNAUD Roger le 01/07/2014 à Vaison-la-Romaine
LAMBERT Rose Marie veuve FARAUD le 06/07/2014 à Carpentras
DEJUST Françoise, Edmée épouse REYNAUD le 08/07/2014 à Buis-les-Baronnies
NICOLAS Maryse, Suzanne Madeleine veuve LAMBERT le 09/07/2014 à Buis-les-Baronnies
DESSALES Jean-Paul, Emile le 23/07/2014 à Buis-les-Baronnies
RENEVEY Roger, Ernest le 26/07/2014 à Buis-les-Baronnies
FOURMENTEL Juan, Charles, Antoine le 25/06/2014 à Marseille 5e
BYCH Anna épouse ZAMBRINI le 10/08/2014 à Buis-les-Baronnies
COSTE Michèle, Madeleine veuve BERNARD le 15/08/2014 à Buis-les-Baronnies
EYSSERIC Jeanne, Marcelle veuve PUZIN le 03/09/2014 à Buis-les-Baronnies
KAMMERER Anne, Jeanne veuve FISCHER le 31/08/2014 à Nyons
VERGUET André, Pierre le 18/09/2014 à Buis-les-Baronnies

Hôpital Local Buis-les-Baronnies
HOPITAL LOCAL
Tél. 04 75 28 03 44
. Médecine
. Soins de suite et de réadaptation
. Hébergement médicalisé
. Service de soins infirmiers à domicile
. Foyer logement à Séderon
. Portage de repas

Gérald Jarjaye
ARTISAN PLATRIER PLAQUISTE
26170 BUIS-LES-BARONNIES
Tél. 04 75 28 23 90

LABORATOIRE Changements d'horaires :

Le laboratoire d'analyse de Buis-les-Baronnies situé Boulevard Aristide Briand (04.75.28.00.27) change ses horaires d'ouverture. Désormais il ouvrira une heure plus tôt la matin, soit à 7h30 au lieu de 8h30. Les horaires de fermeture restent eux inchangés.

Lobby Diffusion
Son Image Satellite Electroménager
6 Bd Aristide Briand 26170 Buis-les-Baronnies
04-75-28-01-16
Ouvert de 9h30 à 12h et de 15h à 19h
Fermé le dimanche et le lundi

Patrick COIFFURE
Soins :
"Système professionnel"
Dame - Homme
26170 Le Buis
04 75 28 03 04

Monflor
Bondel Nathalie
Tél. 04 75 28 11 79
10, Place du Marché
26170 BUIS LES BARONNIES
INTERFLORA

Bulletin municipal publié par l'association Le Buis J'aime.
Directeur de publication : Sébastien Bernard
Président : Daniel Fétisson
Trésorier : Louis Trémori

Distribué gratuitement dans tous les foyers du Buis.
Hors commune : 1€
(s'adresser en Mairie)
Pour une éventuelle publication d'articles, adressez-les en Mairie ou par courriel :
bulletin@buislesbaronnies.fr

Secrétaire de rédaction : Juliette Haïm
Ont également participé à ce numéro :
Sébastien Bernard, Alain Bosmans, Anouk Breyton, André Donzé, Jérôme Golliet, Elisabeth Guiot, la Direction et les Services techniques de la Communauté de communes du Pays de Buis, la Mutuelle Petite Enfance, l'AFB, le Secrétariat et les Services techniques de la Mairie, Christine Jourdan, Christophe Marfaing, Brigitte Mertz, Eugénie Miller, Annick Parmentier, José-Manuel Peirera, Nicolas Petit, Steeve Quigley, William Terrible, Eric Vinches.
Publicité : Christine Espérandieu (04-75-28-15-33)
Mise en page : Jacques Brémond
Site : www.buislesbaronnies.fr
Imprimerie Imprim' Vert Despesse à Valence (26).

Les formalités à remplir en matière d'urbanisme

Vous êtes désireux de faire des travaux sur un immeuble, de le mettre en vente, de construire, de modifier la destination initiale de votre bien, etc.
Voici les principales informations pour remplir toutes formalités nécessaires au respect des lois. Cette liste n'est pas exhaustive, alors n'hésitez pas à vous renseigner en mairie auprès du service Urbanisme !

Quels sont les types de travaux soumis à déclaration préalable (DP) ?
Toutes constructions ou installations nouvelles comprises entre 5m² et 20m² de surfaces de plancher ; les piscines dont la surface du bassin est comprise entre 10 et 100m² ; les clôtures ; les modifications de l'aspect extérieur des constructions (exemples : façade, menuiseries, réfection toiture, pose de climatisation) ; l'installation d'un pylône ou éolienne supérieur à 12 m de haut.

Quels sont les types de travaux soumis à un permis de construire ?
Toutes constructions nouvelles ou installations nouvelles de plus de 20m² de surface de plancher, les changements de destination avec modification de façade (création d'un commerce dans un logement, transformation d'un bâtiment agricole, logement, etc.)

Gardes des Pharmacies : secteur Buis & Vaison

Pour rappel, la nouvelle Pharmacie des Tilleuls,
Place du 19 mars 1962, est ouverte 6 jours sur 7 du lundi au samedi, de 8h45 à 12h30 et de 15h à 19h, sauf le samedi (fermeture à 18h).
Une astreinte est assurée les soirs d'ouverture de 19h à 20h, il suffit de sonner au guichet de garde si le rideau est fermé.

Les gardes ont été définies et validées par la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie) et le syndicat des Pharmaciens de la Drôme et du Vaucluse.
Sur le secteur Buis -elles sont assurées par :
- la pharmacie des Tilleuls, à Buis-les-Baronnies
- les pharmacies Montfort, Grand Rue et Voconces à Vaison
- la pharmacie Masingues, à Malaucène,
- la pharmacie Saint Roch, à Sablet.

Un numéro unique a été mis en place pour les contacter :
04 90 41 73 32

Pour savoir quelle pharmacie est de garde : un tableau récapitulatif est affiché au guichet de garde de la pharmacie de Buis et de toutes les autres pharmacies.

ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

ELECTRICITÉ
Communiqué ERDF
Important

Pour développer le réseau et améliorer la qualité de votre alimentation électrique, des travaux sont réalisés tous les jours sur les réseaux de distribution.
La plupart de ces travaux sont effectués sous tension, sans coupure pour le client.

Cependant, pour la sécurité de ses techniciens et des entreprises intervenantes, ERDF doit parfois interrompre cette alimentation pendant quelques heures.

Clients particuliers
ERDF vous propose le service Préven@nceTravaux : un seul geste, simple et gratuit, votre inscription vous garantit d'être informé par un mail d'ERDF, 15 jours à l'avance des éventuelles coupures d'électricité pour travaux sur les réseaux.

Ce mail vous précise :
• la date et la durée programmée de la coupure d'électricité.
• la nature et la localisation des travaux.

www.erdf-prevenance.fr

DE CARLO-MIONE

Chauffage et chauffe-eau solaire
Pompe à chaleur
Chaudière à condensation

04-75-28-16-00
Z.A. de la Palun
26170 Le Buis

Menuiserie Alu

Volets & Portails Alu
Vérandas
Stores
(Extérieur & Intérieur)
Moustiquaires

Plomberie
Zinguerie - Electricité

La réhabilitation de l'ancienne décharge des Tuves : Enfin !

L'ancienne décharge située sur les berges de l'Ouvèze a été fermée en 1984.

Cette décharge a été utilisée par la Commune de Buis-les-Baronnies et quelques communes environnantes, puis par la Communauté de communes (pour les déchets verts et les gravats), au moment de sa prise de compétence pour la collecte et la gestion des déchets.

Suite à sa fermeture, un quai de transfert a été mis en place par la Communauté de communes dans la zone de la Palun.

Ce site a fermé à son tour, une nouvelle déchèterie intercommunale et un quai de transfert au quartier de Cost ont été mis en service, en 2006, pour les 22 communes adhérentes à la Communauté de Communes.

L'antériorité de ce dossier et les différentes étapes qui ont jalonné son histoire nécessitent de retracer brièvement son historique :

2008 :
La Préfecture met en demeure la commune de réhabiliter le site.
Une première étude est réalisée par la commune et la Communauté de communes.

2009 :
Aucune validation des services de l'Etat ne permet de donner suite à cette première étude.

2013 : (juillet)
Première érosion de la berge au droit de l'ancienne décharge suite à un épisode orageux.

La Mairie et la Communauté de communes, après avoir alerté les services de la Préfecture, accueillent une réunion avec les services de l'Etat qui demandent de nouvelles études tout en refusant des travaux de protection d'urgence.

2013 : (août)
La Communauté de communes fait procéder au nettoyage de l'Ouvèze en aval du site.
Elle mandate par ailleurs un cabinet pour conduire de nouvelles études sur la réhabilitation de l'ancienne décharge.

2013 : (décembre)
La Communauté de communes remet les résultats de l'étude en proposant deux solutions d'aménagement au droit du site.

2014 : (janvier)
Deuxième érosion de la berge au droit de l'ancienne décharge suite à un épisode orageux.

Cette fois-ci, les services de l'Etat autorisent des travaux de protection d'urgence : la Communauté de communes met en place un merlon de gravier conformément aux prescriptions de l'Etat.

2014 : (avril)
La commune et la Communauté de communes organisent une journée citoyenne pour nettoyer l'Ouvèze en aval du site (plus de 100 personnes sont mobilisées et 30 m3 de déchets collectés).

2014 : (mai)
Monsieur le Sous-préfet, à l'occasion d'une réunion de concertation, propose de mandater un organisme d'Etat, le CEREMA (Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement) pour conduire des études complémentaires, les précédentes n'étant toujours pas validées.

2014 : (septembre)
Rendu des études complémentaires qui permettront de valider par Arrêté Préfectoral (attendu en novembre) les modalités d'intervention et de réhabilitation de cette ancienne décharge.

A ce jour, les collectivités ont déjà engagé plus de 31 000€ d'études, de travaux provisoires et de nettoyage.
Le montant de la réhabilitation est estimé entre 200 000 € et 300 000€.

Nous nous réjouissons de toucher enfin au but dans les travaux de réhabilitation d'un site vieux de plus de 30 ans.

Nous avons l'engagement de Monsieur le Sous-préfet que les travaux pourront être mis en œuvre dans les meilleurs délais.

Un nouveau captage pour Buis-les-Baronnies

Depuis les années 50, Buis-les-Baronnies est alimenté par deux captages : celui dit "d'Hannibal" situé sur la commune de Buis et celui dit "d'Aygue Astaud" situé sur la commune de Plaisians.
Depuis 1992, suite au rapport d'un hydrogéologue agréé, le captage d'Aygue Astaud est reconnu sensible aux pollutions liées aux infiltrations des eaux superficielles du Derboux.
Par ailleurs, les études qui ont suivi à l'époque ont démontré l'impossibilité technique de protéger ce captage contre les infiltrations.
Dans cette situation, l'Etat a exigé que la commune de Buis conduise les investigations pour trouver des solutions de remplacement.

C'est pourquoi la commune a décidé, en collaboration avec la DDAF (Direction départementale de l'agriculture et de la forêt), d'étudier le déplacement de ce captage. Un nouveau site a été retenu à 2 kilomètres en amont, à proximité de la ferme Chaussène sur la commune de Plaisians, où a été réalisé avec succès un forage de reconnaissance en 2005.

Après enquête publique, ce projet a fait l'objet d'une autorisation préfectorale qui limite les prélèvements aux stricts besoins en eau potable des trois communes desservies et impose la fermeture totale à terme du captage d'Aygue Astaud.

Il consiste essentiellement à réaliser un deuxième forage à 200 mètres de profondeur avec un réservoir de 500m3 et une canalisation de jonction avec l'actuelle conduite, sous la route départementale jusqu'à la limite entre Plaisians et Eygaliers.

Forage Chaussène

Canalisation Chaussène

L'objectif de ce nouveau captage est de garantir la conformité sanitaire de la desserte en eau potable des communes de Buis-les-Baronnies, Eygaliers et Plaisians, et présente l'avantage de garantir une ressource en eau pour les décennies à venir.

A ce jour, les forages sont réalisés, les canalisations sont posées et les travaux de construction du réservoir viennent de commencer.
Le coût de cette opération est de 1 512 246 € TTC avec des aides (Agence de l'Eau, Département, Etat) à hauteur de 604 863 €, un autofinancement de 786 410 € TTC (dont 20% de TVA récupérés ultérieurement).

La mise en service effective est envisagée au printemps 2015.
Ce captage desservira également la commune d'Eygaliers et partiellement la commune de Plaisians. Des conventions sont en cours de négociation avec ces deux communes pour une juste répartition des charges.

MFR des Baronnies
Formation par alternance dès 15 ans
Restaurant d'application sur réservation le mardi midi
04-75-28-62-18
www.mfr-desbaronnies.fr

Solar MICHEL VIALLE
Panneaux Photovoltaïques
Electricité Générale
Tél. 04 75 28 13 73 - 06 60 28 23 77
vialle.michel@akeonet.com

GARAGE DES BARONNIES
SARL SAINTOMER
AGENT PEUGEOT
Vente : VN et VO
Mécanique
STATION SERVICE 24h/ 24
Livraison de Fioul domestique
245 Avenue du Général de Gaulle, 26170 Buis-les-Baronnies
Tél./ Fax : 04 75 28 05 80

Peau neuve pour le Cinéma

Le cinéma de Buis, salle classée "Art et Essai" (avec trois labels : jeune public, recherche et découverte, patrimoine répertoire) nécessitait des travaux pour une mise en conformité avec les normes d'accessibilité et de sécurité.
L'amélioration des conditions de projections permettra d'accompagner le passage au numérique et de moderniser la salle.
Pour cela, la municipalité a d'abord fait l'acquisition du bâtiment puis lancé un programme de rénovation, en concertation avec l'association des Amis du Cinéma. Le maître d'œuvre est M. Robert Boursin.
A ce jour, les travaux de gros œuvre (toiture, maçonnerie) sont terminés, le réaménagement intérieur est en cours.

Au printemps 2015, nous devrions donc pouvoir apprécier le confort de cette nouvelle salle de projection ainsi que son nouvel écrin architectural.
Nos pensées vont à la famille, aux proches et aux collègues de travail de M. Jacques Espinet, charpentier couvreur, décédé accidentellement sur ce chantier.

L'entretien régulier des cours d'eau et ravins au Buis

Cours d'eau, ravins : qui en est le propriétaire ?

Tout propriétaire riverain d'un cours d'eau, d'un ravin ou d'un rieu est propriétaire jusqu'à la moitié du cours du lit (article L215-2 du code de l'Environnement).

Quelles sont les obligations réglementaires pour les propriétaires riverains ?

Les propriétaires riverains ont la jouissance mais également une obligation "d'entretien normal" (L215-14 et suivants et R215-2 du code de l'Environnement)

Mais pourquoi donc ?

L'entretien normal a pour objectifs de maintenir un libre écoulement des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de prévenir la formation embâcles pour éviter tout débordement et des interventions plus lourdes.

L'entretien "normal", en quoi cela consiste?

Il consiste principalement à supprimer régulièrement la végétation arbustive dans le lit mineur, à abattre les arbres menaçants et à consolider les berges. Il est attendu principalement des propriétaires riverains, notamment en zone urbaine, de débroussailler très régulièrement les lits mineurs.